



## Fourniture edf via un sous compteur

Par **yoann d**, le **25/10/2009** à **19:46**

Bonjour,

Je me présente je suis propriétaire d'un appartement que j'alimente par mon électricité (via mon compteur )

mes locataires disposent de sous compteur l'un d'entre eux refuse de payer son edf au titre que les sous compteurs sont illégaux

Merci de me répondre